
[Imprimer](#)

Décarbonation de l'industrie : Emmanuel Macron doublera les aides financières si les efforts s'intensifient

Image

[LIEN VERS ACTU ENVIRONNEMENT](#)

Décarbonation de l'industrie : Emmanuel Macron doublera les aides financières si les efforts s'intensifient

Devant les industriels français responsables de 10 % des émissions du pays, Emmanuel Macron a promis des aides financières conséquentes en échange d'un effort accru d'investissement. Tout en misant sur des stratégies technologiques et territoriales.

[Energie](#) | 09 novembre 2022 | [Florence Roussel](#)

[Réduire la taille du texte](#)[Augmenter la taille du texte](#)[Imprimer cette page](#)[Envoyer par e-mail](#)



© ÉlyséeCe mardi 8 novembre, Emmanuel Macron a réuni les patrons des 50 sites industriels français les plus émetteurs de gaz à effet de serre.

Les flux financiers destinés à la [décarbonation de l'industrie](#) vont-ils servir les ambitions climatiques de l'Europe ? Emmanuel Macron s'en inquiète. Ce mardi 8 novembre, il a réuni les patrons de 50 sites industriels français responsables de 10 % des émissions du pays. Objectif : convaincre ces groupes métallurgistes, chimistes, cimentiers, verriers ou encore fabricants d'engrais, d'investir massivement dans leurs unités de production françaises, à l'heure où la Chine et les États-Unis font de même.

Les deux blocs concurrents ont mis en place une politique agressive pour attirer les investissements à l'image de l'*Inflation Reduction Act* adopté, début août 2022, aux États-Unis. Cette loi prévoit des dépenses budgétaires de 386 milliards de dollars en dix ans en faveur de l'énergie et du climat. Des aides d'État qui pourraient attirer les grands industriels aux dépens des sites européens. Le président de la République entend, par conséquent, mobiliser ses voisins européens pour faire évoluer les règles d'attribution des aides d'État en Europe. « *L'Europe ne peut pas être le seul endroit où (...) on continue à avoir un système d'aides d'État qui fait des règles comme s'il n'y avait pas de compétition à l'extérieur. Or, nos deux grands compétiteurs ont des systèmes d'aides d'État aujourd'hui complètement décorrélés des nôtres* », constate-t-il.

En attendant de mener à bien ce « *débat politique profond* » et ce « *réveil européen* », le président a présenté la manière dont il veut décliner la stratégie de décarbonation européenne au niveau du tissu industriel français. Dans le cadre du paquet européen Fit-for-55, la France voit ses objectifs climatiques rehaussés. Et l'industrie devra faire sa part dans le cadre de la prochaine Stratégie nationale bas carbone.

De l'argent contre des engagements

« *Les émissions sur vos 50 sites, c'est environ 43 millions de tonnes de CO₂. Il faut qu'on les baisse à l'horizon de dix ans de 20 millions de tonnes. Cela représente environ 5 % des émissions de la France en moins. On a un vrai impact, si on sait se concentrer sur ces sites* », estime le président. Il attend donc de la part de chaque secteur industriel une mise à jour d'ici six mois de sa stratégie de décarbonation fixée en 2021 pour qu'elle soit alignée sur le Fit-for-55.

Il faut qu'on baisse les émissions de ces 50 sites industriels à l'horizon de dix ans de 20 millions de tonnes

Emmanuel Macron, président de la République

Et pour les y aider, le président annonce qu'une enveloppe de 5 milliards d'euros va être prévue dans le cadre de France 2030, dont 4 milliards pour les projets de décarbonation de ces 50 sites et [1 milliard pour 26 000 PME et ETI](#). Cette enveloppe subventionnera une quinzaine de projets déjà identifiés, correspondant à 10 millions de tonnes de réduction d'émissions. Et pour atteindre les 20 millions de tonnes à économiser ? Le président agite la carotte en promettant une enveloppe de 5 milliards d'euros supplémentaires, d'ici à dix-huit mois... si les industriels décident de doubler leurs efforts.

Trois stratégies technologiques

Du côté des industriels, l'accélération semble possible sous conditions. « *Pouvons-nous aller plus loin et faire plus vite ? La réponse est oui, les solutions existent* », estime Éric Niedzela, président d'ArcelorMittal. Mais sous conditions. « *Nous allons électrifier nos process, nous allons quadrupler*

nos besoins, il nous faudra de l'énergie décarbonée, compétitive, en quantité suffisante », prévient l'aciériste, à l'heure où la production nucléaire fait défaut. « Nous avons besoin d'une électricité compétitive et de visibilité à long terme, renchérit Luc Benoit-Cattin, président d'Arkema. Et pour décarboner nos besoins en chaleur, il faudra de la biomasse, des combustibles solides de récupération (CSR) et nous garantir leur approvisionnement », ajoute-t-il.

En guise de réponse, Emmanuel Macron rappelle sa [stratégie énergétique de Belfort](#) basée sur de nouveaux EPR et des énergies renouvelables. Il demande, par ailleurs, à ses ministres d'élaborer ou de renforcer d'ici six mois trois stratégies technologiques. La première sur l'[hydrogène](#) « *de manière à couvrir nos grandes plateformes industrielles d'ici à la fin du quinquennat* ». La seconde sur la capture et la séquestration du carbone pour « *préparer un déploiement de cette technologie à grande échelle. C'est la seule qui permet de décarboner des installations pour lesquelles aucune modification de méthode ou de fonctionnement n'est possible* ». La troisième stratégie sera consacrée à la « *priorisation de la [biomasse](#) pour les usages qui n'ont pas d'alternatives, comme les industries qui ont des besoins de chaleur à haute température, difficilement substituables* », en lien avec sa stratégie forestière. Un « *signal positif* » selon le Réseau action climat (RAC), mais qui laisse encore trop place aux solutions technologiques. « *Les industriels ne pourront pas faire l'impasse sur la sobriété et le [recyclage](#)* », rappelle l'association.

Des hubs industriels à verdir

Et pour que le déploiement de ces technologies se fasse rapidement et prioritairement dans les territoires industriels, le président a demandé à ses ministres d'engager des stratégies territoriales afin de verdir les principaux hubs industriels que sont Dunkerque, Fos-sur-Mer et l'axe Seine. Les premiers échanges avec les collectivités territoriales concernées ont débuté. Une nécessité pour Patrice Vergriete. « *Ce dont nous avons besoin sur les territoires industriels, ce n'est pas d'un droit de veto du maire sur les projets, explique celui de Dunkerque, en faisant référence au projet de loi d'accélération des énergies renouvelables voté par le Sénat. Ce que nous voulons, c'est une reconnaissance d'un statut à part de bassin industriel. Un pacte sur mesure avec l'État adapté à chaque bassin, qui abordera toutes les questions, du financement jusqu'à la consommation foncière.* » Un souhait sur le point d'être exaucé.



[Florence Roussel, journaliste](#)

[Rédactrice en Chef](#)